

MIBONGO

Journal d'Entreprise de la Société Minière de Bakwanga

MIBA SA

N° 4, Place de la Coopération, Commune de la Kanshi, Mbujimayi, Kasai-Oriental, RDC.

Trimestriel - n° 99 - janvier-avril 2022

DISTRIBUTION GRATUITE

Editorial

Nihil novi sub sole : "rien n'est totalement nouveau sous le soleil" !

Nihil novi sub sole ! Cet adage latin correspond en français à l'idée que rien n'est totalement nouveau sous le soleil. C'est le cas de la crise que traverse la MIBA SA, qui partage l'immanence des choses, tout en demeurant sous la coupe des mutations. Ce qui arrive l'a déjà été une fois et, qui est arrivé à cette Société s'inscrit dans la logique du perpétuel recommencement, fait de hauts et de bas... d'abondance et de disette ! Rien n'échappe à l'empire des lois de la nature qui se veulent, à la fois, concordantes et discordantes. Et, quelle que soit la direction de l'azimut et sa position, la MIBA SA est sous la coupe d'une double pression, celle de l'immanence et celle du changement. Cela étant, pourquoi ne pas aussi regarder dans le passé des solutions pour des problèmes contemporains, étant donné que le passé de

la MIBA regorge de « jurisprudences », toutes autant pédantes qu'inspirantes ? Ce qui ne veut pas dire qu'il faille singer des faits anachroniques et qui plus est, des actes de gestion sur lesquels, autrefois, l'anathème aurait été jeté ! Non ! La démarche consiste à sélectionner des réponses aux questionnements qui ont fait du succès par le passé. Prenons l'exemple de deux opérations dans l'exploitation du diamant, à savoir : la recherche géologique et la mobilisation des moyens financiers. La première consiste en une intensification des recherches géologiques qui pérennisent le travail. Si, aujourd'hui, les opérations de géologie sont exécutées au moyen des sondeuses et grâce au progrès de la métallurgie, les premiers explorateurs ont fait, par contre, usage des outils d'infortune. (Lire la suite à la page 2)

MIBA SA : le Plan de relance de l'Entreprise est enfin là, au terme des réunions-marathons pilotées par le COPIREP.

(lire l'information à la page 3)



Editorial (suite)

Le livre intitulé « La FORMINIÈRE 1906-1956 » édité par Louis Cuypers à l'occasion du 50^{me} anniversaire de cette filiale de la Société Générale de Belgique pour l'Afrique l'atteste en sa page 86. En effet, l'esprit de sacrifice et le sens du devoir apparaissent le socle sur lequel s'était bâti le succès de cette mission impossible accomplie par les tout premiers explorateurs. Les noms de Lancsweert, Shaler, de Narcisse Janot et de Boon sont, depuis lors, des noms intimement liés à la découverte du diamant à Tshikapa, précisément le long de la rivière Tshiuminyina où précisément le premier diamant fut trouvé !

Il est important de relever que les premiers ingénieurs ont exploré les marécages profonds, les lits des rivières et savanes... partout où la présence du diamant était soupçonnée; en bravant des fauves et la terreur des eaux profondes, sans oublier par-dessus tout, l'hostilité des populations autochtones. De source historique, il ressort que la détermination à réussir ce travail s'illustra lorsqu'empêchés en 1907 de prospecter le Sud Kasai en raison de l'hostilité des autochtones, les prospecteurs précités corrigèrent cette lacune, grâce au renfort leur apporté par un trio composé de Young, Johnson et Mac Vey. Cet appoint facilita la prospection des territoires du Grand Kasai, situés entre le haut Kasai et la haute Lulua (idem, page 86).

Quant à la seconde opération, celle de la recherche des financements, elle vise l'acquisition des outils de travail productif et une amélioration du cash-flow de l'Entreprise par le biais des moyens techniques adéquats. Les mêmes archives révèlent que le Roi des belges ne recourut pas à l'argent du contribuable belge, ni de l'Etat autonome, pour créer les compagnies à charte dont la FORMINIÈRE elle-même. Il fit appel à des banquiers américains : Thomas Fortune Ryan; Daniel Guggenheim et Sir A Chester Beatty.

- Le 24 septembre 1906, le Roi des belges octroya au Groupe de Thomas Fortune Ryan une concession d'exploitation de caoutchouc et des produits végétaux mesurant 2.000.000 d'hectares;
- le 16 octobre 1906, le groupe Guggenheim constitue l'American Congo Compagny. Son capi-

tal fut de USD 510.000 et le Conseil d'Administration comprenait six administrateurs représentant les intérêts privés et six autres, ceux de l'Etat Indépendant du Congo;

- en 1920, Alfred Chester Beatty acquit des intérêts dans la BWANA MKUBWA COMPANY;
- en 1921, il créa, avec l'américain P.K. plusieurs compagnies de cuivre, au point que la FORMINIÈRE le considéra comme l'un des artisans du développement économique de l'empire britannique dès 1950, grâce aux richesses du Congo !

Et donc, puissent la détermination et le sens du sacrifice, qui avaient autrefois caractérisé les prospecteurs MIBA dont Marc Fieremans, Père&Fils; Bruno Morelli, Mutombo Katebe, Nestor Kabuya Batela, Musangu Lutulu, Albert Kabongo Tshinsangana, Dr Ntumba Tshibambula; Jean Kamanji Kalenda, Kabambi Kalubi, Mutombo Mbuebue, techniciens-maison qui sont désormais nos propres Lancsweert, Shaler, Janot, Young et Boon dans l'histoire de la Minière de Bakwanga, animer nos ingénieurs d'aujourd'hui, ceux qui ont participé au montage du plan de relance avec COPIREP ! Puisse enfin le mode de financement attendu s'inspirer du modèle privé, lequel a vu hier Britmond, SIBEKA, De BEERS et la Belgoise qui jouissaient du travail de la MIBA, financer la production MIBA. En termes clairs, la relance de la MIBA ne saurait se réaliser ex nihilo ou être confiée à des novices, parvenus et friands du jackpot de leur état, balbutieraient et perdraient du temps à diriger la Société sur base des approximations tirées de bouquins ou de quelques questionnements auprès des anciens dirigeants de la MIBA !

C'est, jusqu'à preuve du contraire, l'apanage des enfants-maison, ayant œuvré dedans et doué d'expériences indéniables et capables d'opérer une approche en 3D ! Toutefois, l'ultime critère demeure l'incarnation de la vision socio-démocrate : "LE PEUPLE D'ABORD", lequel meut l'action de Félix Tshisekedi qui, croit en la renaissance de la MIBA et qui entend lui faire jouer son rôle socioéconomique d'autrefois ! De ce point de vue, le Comité de gestion que dirige Paulin Lukusa ré-

La pensée de l'édition :

"J'exhorte chacun à travailler davantage et dans la paix, afin que le salaire provienne de notre production."

(Paulin Lukusa Mudiayi, Administrateur Directeur Général ai. au personnel MIBA)

Nouvelles de la Haute Direction

● **MIBA SA : le Plan de relance de l'Entreprise est enfin là, au terme des réunions-marathons pilotées par le COPIREP.**

Au bout des rencontres-marathons réunissant les délégués du Comité de Pilotage et de Reforme des Entreprises Publiques "COPIREP" ainsi que les dirigeants de la Minière de Bakwanga, "MIBA SA" organisées à Kinshasa et à Mbuji-Mayi, le plan pour la relance des activités de production est enfin là ! Il est évalué à USD 145.000.000. Cette nouvelle importe beaucoup, dans la mesure où elle met fin à toutes sortes d'affairismes et de prétentions, qui planent sur la relance de la MIBA si attendue. C'est fait ! Les deux intervenants légitimes et attirés, COPIREP et MIBA SA ont dit ce qu'il va falloir faire, après le pilotage des travaux sur base de données fournies par les hauts cadres et techniciens de la MIBA SA pour qui, ce plan n'est ni une panacée; ni une solution en soi. Tout dépendra, comme l'a indiqué le Secrétaire Exécutif du COPIREP de ce que la MIBA, elle-seule, saura en faire. Ce qui est bien dit, car son exécution ne porterait des résultats escomptés que si elle est assumée par le professionnalisme interne qui maîtrise les contours de sa problématique. Il n'y a pas de place pour les apprentis sorciers, porteur de management ambigu et d'apprentissage sur le tas !

Sur instructions du Président de la République, Chef de l'Etat, le Comité de Pilotage pour la Réforme des Entreprises Publiques en sigle « COPIREP » a été chargé d'élaborer de concert avec la MIBA SA, le plan de relance des activités de production, à même d'orienter les toutes parties prenantes dans sa concrétisation. Rappelons que des plaidoyers politiques, des rapports de service alarmants et même des plans de relance ficelés précédents n'ont pas eu autant des répondants que cette fois-ci. Si jusque-là, les cris de détresse ne portaient que sur la vétusté de l'outil de production, aujourd'hui, la crise de la MIBA se trouve au cœur d'une approche en 3D, depuis l'avènement au pouvoir et l'implication du Président de la République et Chef de l'Etat ! Suite au manque de fonds d'investissement et aux rapports

de la Société sur les 10 dernières années, l'on note l'arrêt de la production depuis 2008 avec quelques soubresauts de reprise par moment pour finalement s'arrêter jusqu'à la mise sur pied de la nouvelle équipe du Conseil d'Administration et de la Direction Générale actuelle. A l'entrée en fonction de l'équipe actuelle dirigée au quotidien de mains de maître par Monsieur Paulin LUKUSA MUDIAYI, c'est une Entreprise à l'arrêt dont elle prend les bâtons de commandement, un personnel jouissant si pas de salaire mais de petites sommes modiques et cela depuis plusieurs années, une dette sociale colossale, un outil de production inexistant. Des actions timides menées par le Gouvernement notamment le versement sporadique des rémunérations sur la créance certifiée de la MIBA (lire la suite à la page 4)



NPM. Une vue de la salle lors des échanges entre la délégation du COPIREP et les cerveaux pensants de la MIBA SA. Ce tandem de l'espoir constitue un levier indiqué par le Gouvernement dans la solution au dossier de cette Société minière.

Le plan de relance de la Minière de Bakwanga... (suite de la page 3)

détenue par l'État congolais, en l'absence d'une politique réaliste et pragmatique n'ont pas apporté des solutions durables à la situation de la MIBA et de son personnel. Elles ont pour le moins permis de maintenir tant soit peu la paix sociale, de protéger le patrimoine de la Société contre le vandalisme et les vols à la faveur de la proximité immédiate de la population environnante tendant à envahir le Polygone minier.

La première mission du COPIREP conduite par Monsieur Alex NKUSU, Secrétaire Exécutif de ce Service Public du Ministère de Portefeuille a été effectuée en septembre 2021. Ce fut une mission d'exploration auprès de la MIBA SA consistant à mettre à jour les données techniques contenues dans les divers rapports transmis au Ministère du Portefeuille. De ces données recueillies à la source, COPIREP et MIBA SA se sont livrées à un exercice d'élaboration d'une ébauche de plan intégrant le diagnostic de la MIBA dans tous les secteurs : finances, ressources humaines, production, réserves, contentieux, titres miniers etc.

Le 8 mars 2022, une deuxième mission du COPIREP, conduite par Monsieur Alex NKUSU, Expert et Secrétaire Exécutif du COPIREP a permis à la MIBA SA et au COPIREP d'avoir un échange fructueux sur le projet élaboré et d'apporter des amendements de fond et de forme pour son enrichissement. Dans l'ensemble, les travaux préliminaires effectués ont démontré qu'en dépit de

difficultés diverses et de nombreux défis à relever, la relance de la MIBA SA est possible. Il suffit que tous, chaque acteur du Gouvernement, chaque membre du Conseil d'Administration, chaque membre de la Direction ainsi que le vaillant personnel dont la bravoure n'est plus à démontrer y mette du sien pour qu'une ère nouvelle voit le jour à la grande satisfaction de tous.

Ainsi, l'actuel projet de relance, en cours de finalisation, a l'avantage d'avoir été élaboré ensemble par les experts du COPIREP et ceux de la MIBA SA et dégage plusieurs pistes de solution, les différentes phases de sa mise en œuvre, un chronogramme d'activités, des sources éventuelles de financement ainsi que des mesures d'encadrement et de suivi pour sa bonne exécution. Le mérite de ce plan est d'avoir mis l'accent sur le social car, la finalité de toutes les actions que d'aucuns mènent ne tend qu'à améliorer le bien-être social. C'est ainsi qu'un accent particulier est mis sur la fourniture de l'énergie électrique sans laquelle aucune action de développement de grande envergure n'est pas aboutir. Dans ce secteur, on note avec satisfaction la prise en compte de la problématique de la réhabilitation de la Centrale Hydroélectrique de Tshiala face aux besoins induits par l'accroissement démographique de la population de Mbujimayi et de besoins en énergie qui en résultent. (lire la suite à la page suivante)



NPM (de droite à gauche): Messieurs Paulin Lukusa Mudiayi, ADG ai, Jean Claude Mampuya, DF et DA ai et Raphaël Mukadi Tshindundu, DT ai au cours des travaux.

COPIREP-MIBA SA : le plan de relance de la Minière de Bakwanga est enfin là ! (suite et fin)

C'est dire que cet important outil ou mieux la cure qui faisait énormément défaut à la MIBA sera bientôt présenté au Ministère du Portefeuille qui le portera devant le Gouvernement et ensuite au Président de la République pour son adoption et sa mise en application pour le bien-être du personnel de la MIBA SA et du Grand Kasai. Ainsi nous fondant sur la vision du Chef de l'Etat « LE PEUPLE D'ABORD » et l'engagement du Gouvernement de la République, ce n'est pas seu-

lement le personnel de la MIBA SA qui sera bénéficiaire des retombées de l'exécution de ce plan de relance ; tout le Grand Kasai pourra de nouveau jouir des effets d'entraînement d'un opérateur économique de taille, qui a fait ses preuves en marquant l'histoire du Grand Kasai de son empreinte indélébile, capable de révolutionner les secteurs sociaux et économiques en redonnant l'espoir de vivre au Kasai. Cléo Kamunga Mbowa



Les échanges. Une attitude de Monsieur Raphaël Mukadi Tshindundu, Directeur Technique ai qu'entourent ici le Président de la Délégation Syndicale, Monsieur Febatore Numba Touré (à gauche) et le Chef du Département des Ressources Humaines, Monsieur Robert Ngoba Kakumbi.



Une participation active des personnes ressources de l'Entreprise. Le Chef du Département Juridique (à gauche) a dénoncé conjointement avec les acteurs du secteur de la sécurisation et de la protection des concessions, la complicité des services publics de l'Etat, censés protéger les biens de la MIBA, mais qui sont trempés dans l'envahissement des terrains dont la Société a, pourtant, des titres en cours de validité.

Nouvelles de la Haute Direction

● SACIM-MIBA : Un Protocole d'accord dans la vision du Chef de l'Etat, sous le regard du Ministère des Mines.

Personne ne s'attendait, ni à la survie; ni au rétablissement de la MIBA SA dans des droits majeurs dont elle avait été dépossédée et pour lesquelles d'énormes dépenses avaient été opérées pour les études et recherches géologiques effectuées lors de la reconnaissance de ces gisements ! En tout cas, les droits de propriété foncière et immobilière de la MIBA sont dans le collimateur de certains services publics, qui n'hésitent pas d'y jeter le discrédit en complicité avec des citoyens lambdas qui décrètent la déchéance de ces droits sur des concessions dont la MIBA détient des titres en cours de validité ! Tel avait été le cas du Massif de Kimberlite de Tshibue, l'une de plus importantes réserves mondiales découverte par la BECEKA en 1955. Ce gisement est situé dans le Groupe Sud comprenant les massifs de Tshinkasa; Ndaye Tshinyama, Kabongo et Tshinyama. L'expropriation de cette mine ne laissait à la MIBA que le Groupe de Bakwanga comprenant 12 massifs dont le Massif 1 découvert en 1946. En 1998, la MIBA réalisa des travaux de réfection des maisons des travailleurs, le réaménagement de la source de captage d'eau potable, la réparation du groupe électrogène, la construction de la résidence du Chef Coutumier ainsi que l'entretien des routes de desserte agricole. Depuis l'éviction de la gamelle, ce pour fait de Prince, à la constitution de la Société concurrente : Société d'Anhui Congo d'Investissement Minier (SACIM), la MIBA a exercé sans écho son droit de suite. C'est grâce à la vision gouvernementale actuelle de la justice pour tous et partout que ce dossier a connu son dénouement.

La MIBA SA dispose de deux types de gisements: la roche kimberlitique et les poches du détritique provenant, selon la tectonique de la roche, de la décomposition de la roche-mère (Kimberlite) dont le produit a été charrié vers des zones de basse altitude (les versants des collines et les lits de rivière). Les gisements constitués dans les rivières sont appelés alluvions et ceux qui ont échoués sur les pends des collines sont des éluvions. D'où la distinction entre le gisement alluvionnaire et éluvionnaire.

La Société comprenait, au total, 14 massifs de kimberlite alignés sur la bissectrice qui sépare les rivières Kanshi et Mbuji mayi dont celui de Tshibue, aujourd'hui exproprié.

Ce sont les études et travaux de géologie exécutés par la Minière du BECEKA, ancêtre de la MIBA SA, qui ont révélé toute la portée et la teneur du Massif de Tshibue ! Son importance fut attestée par l'intérêt De BEERS, qui finançait et recueillait la quasi-totalité des diamants dans le monde, qui considérait ce massif comme son dernier rempart, au moment où elle allait arrêter ses activités partout ! Voilà pourquoi cette firme s'arrangeait toujours pour être proche de la MIBA, par exemple en finançant la production; le projet de l'électrification du Grand Kasai, par le soutirage du courant Inga à partir de Tshimbulu pour une bagatelle somme de USD 200.000.000,

par l'AFDL ! La dernière fois que De BEERS s'est approchée des mines de la MIBA remonte aux derniers travaux de prospection exécutés au Village de Bena Kabimba, situé à 45 km, lesquels ont conduit à la reconnaissance d'un nouveau massif de Kimberlite. Mais, De BEERS lâcha prise, suite à la déclaration du Président Laurent Désiré Kabila, réaffirmant la primauté des droits des congolais et du Congo sur les richesses minières nationales. Cependant, après lui, le Gouvernement congolais qui lui avait succédé, expropria la MIBA de cette mine de Tshibue, pour l'offrir à la constitution d'une nouvelle Société minière, à savoir : SCIM, puis SACIM, sans contrepartie pour la MIBA, propriétaire. La revisitation de ce contrat, par lequel l'Etat congolais et SACIM se partageaient les revenus de la Société à parts égales a été possible grâce à l'implication du Chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, après avoir entendu les réclamations pertinentes de la MIBA sur ce dossier. C'est au cours de sa tournée dans le Grand Kasai en décembre 2021, qu'il lui avait plu d'ordonner la mise sur pieds d'une commission présidée par le Ministère de Mines à laquelle étaient associés les délégués de la SACIM et ceux de la MIBA SA. La signature de ce protocole d'accord devrait logiquement induire le paiement des arriérés, à titre (suite à la page 12)

MIBA SA au jour le jour

Grabuge autour de la paie de janvier 2022

Le déni d'information, à la base de l'altercation, relance le débat sur le rôle du syndicat !

L'on ne l'aura jamais assez dit ! Au nombre des faits qui recréent la paix sociale, figurent la décision présidentielle de redresser la MIBA SA; le dialogue interprofessionnel garanti par la Direction Générale; la considération du personnel et la justice distributive dans l'utilisation des fonds propres ou ceux provenant de l'extérieur. Ces efforts font face à une campagne centrifuge, qui s'emploie à brouiller ces avancées significatives qui crédibilisent la Société et restaurent la dignité du personnel. Loin d'être un fait isolé, l'altercation enregistrée lors de la paie de janvier 2022 est une illustration de la guerre du palais dans lequel d'aucuns le situent ! Le mobile étant le même, savoir : la convoitise du pouvoir et des largesses que procure le poste de Chef de la MIBA et l'échec de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo qui démontre, au jour le jour, que le pouvoir politique est un levier entre ses mains lui permettant de réaliser le bonheur du peuple congolais ce, à travers l'activité des Entreprises du Portefeuille !

Le fond du problème !

Tous les efforts entrepris au sommet de la MIBA rentrent dans le cadre du management des autorités actuelles qui visent le rétablissement de la paix sociale comme préalable à toute véritable entreprise de production que Fayol considère comme "une valeur, c'est-à-dire, un facteur associatif hautement important et un outil de stimulation de la productivité par excellence dans l'organisation du travail." Intériorisant cette leçon, les dirigeants de la MIBA ont, dès leur accession à la tête de la MIBA, accordé plus d'attention à ce qui peut rabattre cette paix vers la Société.

Concrètement, il faut reconnaître que l'instauration d'une gestion basée sur le respect des procédures et sur la politique gouvernementale "Le Peuple d'abord" a donné le vent en poupe aux dirigeants qui, le faisant, ont réalisé une véritable révolution copernicienne mettant un terme aux machinations liées au slogan "les engins d'abord," lequel consacrait autrefois la récupération, avec la main gauche, des fonds d'investissement versés avec la main droite. Ce constat malheureux a galvanisé le moral du Comité Lukusa Mudiayi dans sa lutte contre les anti valeurs et l'arbitraire. En introduisant ainsi la main dans cette fourmière, la Direction Générale devait s'attendre à diverses piqûres de ceux qui sont offusqués et confondus par cette autre manière de diriger la res publica ! Et donc, la MIBA d'aujourd'hui n'a que faire des leçons qui n'en constituent d'ailleurs pas une, parce que données par ceux-là mêmes qui avaient

règlementaire, substitué par l'arbitraire et l'opacité permanente. Dans la foulée des suites de cet incident devant les installations de la FBN BANK et dans les médias, il y a les coups et blessures administrés à un membre du personnel qui avait choisi de toucher son salaire et qui s'est vu lynché pour cela par la "base." Il s'agit d'une contravention au Règlement de la Société, contre la Législation Sociale et une infraction de droit commun. Cet incident et les faits répréhensibles qu'il a suscités rappellent ceux qui s'étaient déroulés, il y a trois ans, mettant aux prises le personnel et la Direction Générale de l'époque ! En tout cas, pour paraphraser l'Administrateur Directeur Général Ad Intérim, Paulin Lukusa Mudiayi, il n'y a pas de place, dans la nouvelle MIBA, ni pour des tensions inutiles, ni pour des bravades croisées qui désacralisaient les meilleures relations interprofessionnelles appelées à exister entre personnel et dirigeants de l'Entreprise.

C'est ainsi que la Direction de la MIBA invite-t-elle les membres du personnel à cultiver le sens de la protection des biens de la MIBA, des acquis ainsi que celle des avancées significatives auxquels on est parvenu. Citons : l'amélioration du salaire; la régularisation du dossier des pensionnés de 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 ainsi qu'au paiement en mars 2022 dernier d'un acompte de USD 100.000 à la CNSS, en prévision de la prise en charge des retraités de 2018. Tout ceci aurait pu tempérer les élans négatifs des uns et des autres. Mais hélas non !(suite à la page 8)

MIBA SA au jour le jour

Responsabilité légale et réglementaire... (suite de la page 7)**La méprise !**

Au lieu de dénoncer le détournement des cotisations sociales prélevées sur les salaires non reversées à l'INSS, actuelle CNSS et déplorer l'injustice distributive, ceux qui convoitent le pouvoir et les largesses que procure le poste de Chef de MIBA excellent dans la sombre machination du "Ôte-toi de là que je m'y mette !" Autre chose est la fourberie politico-sociologique, usurière, déployée par ces autres ennemis, qui recourent à la calomnie, au travestissement de la vérité et à la diffamation comme armes de conquête du sommet de la MIBA ! Et pour preuve ? Alors que le malentendu portait sur l'apurement de la paie du mois de janvier 2022 payé à 50%, avec les fonds de la production, suite au retard enregistré par le décaissement des fonds y relatifs, dans le dessein de soutenir le personnel et ce, de commun accord avec les syndicats, les manifestants ne se privèrent de faire des déclarations outrancières. Très vite, le prétexte de revendication de la totalité du salaire de janvier 2022 se mua brusquement en une demande de départ des dirigeants de la MIBA ! Les propos entendus correspondaient aux schémas et à la sempiternelle rengaine ressassée par les ennemis traditionnels de la MIBA ! Il est possible qu'une main noire ait agi dans la pénombre.

La vérité.

Chaque année, les mois de dé-

cembre et janvier occasionnent, des dépenses liées aux festivités de Noël et Nouvel An. C'est ainsi que pour soutenir les travailleurs qui maugréer déjà, la Direction Générale avait jugé bon, de commun accord avec la Délégation Syndicale, de payer au personnel en janvier 2022 une avance de 50 % du salaire au regard du retard qu'avait connu le décaissement des fonds ad hoc ! Les salaires payés étaient défalqués sur les fonds de roulement de la production. Et il était convenu que la régularisation devait se faire à l'arrivée des fonds destinés à la paie, lesquels arrivèrent plus tard en mars 2022.

La "base" s'y mêle et remplace le Syndicat ...

Sur l'instigation de la "base", le personnel s'opposa au paiement du solde de 50 % du salaire de janvier 2022, exigeant la totalité. La "base" entra en danse en manipulant certains membres du personnel qu'elle amena dans les médias, pour solliciter le départ des dirigeants MIBA pour, disait-elle, tentative de vol de la moitié du salaire ! Informée, la Direction Générale comprend que l'information sur l'accord du mois de janvier n'avait pas été communiquée aux travailleurs. Elle ordonne à la FBN BANK de payer la totalité des salaires du mois de février. De retour à Mbuji-Mayi, l'autorité MIBA organise une rencontre de clarification, à laquelle étaient associés le Ministre Provincial du travail et Prévoyance Sociale, Madame la Cheffe de Division

du Travail et le Maire de Mbuji-Mayi. Paulin Lukusa Mudiayi saisit cette occasion, pour annoncer qu'il passait l'éponge sur cet incident et invita le personnel à produire davantage, pour que le salaire soit le fruit de la production. Aucun investisseur, avait-il souligné, ne peut injecter son argent là où ça brouille ! Ce pardon fut fortement acclamé par les travailleurs qui présentèrent des excuses à la Direction Générale et promirent d'œuvrer désormais la main dans la main avec les dirigeants de la Société. Compte tenu de la pertinence des préoccupations exprimées au cours de cet échange, le Numéro Un de la MIBA annonça sa décision de visiter les travailleurs sur les chantiers de travail, en vue de recueillir leurs problèmes spécifiques. Ce rendez-vous a eu lieu les 19 et 21 avril 2022.

Dans sa mission pédagogique, MBONGO agit la sonnette d'alarme contre ce déni d'information et les dégâts qu'il a occasionnés; l'outrage aux autorités de la MIBA ainsi que les coups et blessures administrés grièvement à un travailleur. La responsabilité légale et réglementaire est conjointement partagée par le Syndicat et par "la base" qui, se substituant au Syndicat, avait décrété le boycott du salaire et impulsé la scansion des mots désobligeants à l'endroit des dirigeants. Il va donc de soi que ces faits dommageables qui relancent le débat sur le rôle du Syndicat, réveillent l'attention sur la question de la légalité des associations et groupes de pression

Page magazine

● **Sous le baobab : la Direction Générale et le personnel MIBA dans une séance de clarification.**



Le dialogue franc, réalité vivante ! A l'initiative de la Direction générale, une rencontre avait été organisée, le 12 mars 2022 au Club MIBA. Au cours de ce tête-à-tête; Monsieur Paulin Lukusa Mudiyyi, ADG ai, a annoncé avoir passé l'éponge sur le manque de retenue qui avait émaillé le malentendu; tandis que le personnel a saisi cette occasion, pour demander pardon.



Monsieur Boniface Kabeya,
Ministre Provincial du Travail et
Prévoyance Sociale.



Madame Josiane Mujinga,
Cheffe de la Division Provinciale
du Travail.



Monsieur Nestor Kabeya,
Représentant du Maire
de Mbuji-Mayi.

En l'absence de Monsieur l'ADG ai empêché, Monsieur Blaise Kiza, Représentant de SIBEKA et DGA de la MIBA, s'est entretenu avec un groupe des travailleurs, pour les rappeler à l'ordre après la fronde.



NPM. Une attitude de M. Blaise KIZA face aux travailleurs.

“ Nous avons la chance que le Chef de l'Etat soit derrière nous et, il a la volonté de nous accompagner. Soyons modèles. Nous n'avons plus à montrer que nous sommes abandonnés; on n'est plus abandonné. De tous les temps, nous nous sommes contents de ce qu'on a. Moi, je suis témoin; j'ai participé à la réunion avec le syndicat et le PV est là dans lequel est mentionné qu'on devait vous payer 50 % et qu'au paiement du recouvrement, on allait compléter les autres 50 %. Alors, c'est seulement ce matin que nous apprendrons que les travailleurs que vous êtes, vous n'êtes pas d'accord de toucher les 50 %. Moi, je n'ai qu'un seul message : mettons-nous au travail et produisons.”

Page magazine

Le spectacle dans la salle de banquets.

La liberté d'expression et d'opinion avait été garantie dans les questions formulées par différents intervenants, selon l'appartenance à l'une de trois Directions qui composent la Direction Générale, à savoir : les Directions Technique, Financière et Administrative. Les excuses du personnel à la Direction Générale, la demande des

promotions pour les membres du personnel remplissant les conditions depuis plusieurs années; l'irrégularité de la paie des salaires; l'obsolescence de l'outil de travail et le souci du personnel avancé en âge de voir leurs enfants être engagés dans la Société, telles avaient été les préoccupations majeures exprimées au cours de cette visite.



Les photos ci-contre illustrent tout l'intérêt que le personnel avait accordé à cette rencontre.

La visite des chantiers.

Liant la parole à l'acte, le Chef de la MIBA a effectué la visite du polygone en deux phases. D'abord, la date du 19 avril 2022 consacrée au Bureau Secteur, notamment aux Départements des Exploitations (DEX/Direction Technique), des Approvisionnements (DAP/Direction Générale), de la Planification Financière (DPF/Direction Financière), de la Géologie (DGEO/Technique), de l'Informatique et Télé communication (DIT/ Di-

rection Générale) et au Département de Planification, Etudes, Recherches et Développement (DPERD/Direction Générale), partout l'accueil a été de plus cordial et de plus enthousiaste.

La seconde phase de cette visite est intervenue le jeudi 21 avril 2022, à la Laverie de Diesel et au Garage Engins, chantiers relevant de la Direction Technique.

(suite à la page 11)

Page magazine

A l'écoute du personnel.



M.M. Raphaël Mukadi (au centre) et Kazadi Mutombo (à droite), respectivement Directeur Technique ai et Chef du Département des Exploitations accueillent l'Administrateur Directeur Général ai de la MIBA au polygone minier.



Département des Approvisionnements (DAP). Monsieur Paulin Lukusa Mudiayi s'entretenant avec Messieurs Kadima Kandolo, Chef DAP Adjoint (chemise jaune) et Ladislas Kananga, Chef Division Logistique/DAP.



Comptabilité et Trésorerie. Les femmes ont vraiment donné de la voix, pour faire entendre leurs problèmes. !



Laverie de Disele. Un travailleur plaidant pour que l'engagement des enfants MIBA soit une priorité.

Au Département des Approvisionnements, l'ADG ai de la MIBA a instruit les différents responsables de réserver le bénéfice de l'urgence à l'acquisition du ferro-silicium indispensable au traitement du gravier diamantifère; des explosifs nécessaires à l'exploitation de la kimberlite et du carburant pour le fonctionnement des engins de production et les véhicules de transport du personnel. A Kinshasa et en présence de membres du Conseil d'administration, Monsieur Paulin Lukusa Mudiayi a prêché l'amour du prochain et l'entente; convié tout le monde à protéger la Société, de sorte qu'elle soit léguée, en activités, aux générations futures. La destruction des poteaux et la vandalisation de la ligne électrique tout autant que l'envahissement des concessions de la MIBA, a-t-il conclu, sont des actes contraires à la vision du Chef de l'Etat qui tient à redorer le blason terni du Kasai. En réponse aux problèmes lui exposés, il a indiqué qu'un travail est en cours, destiné à corriger les injustices dont a souffert le personnel.

Kinshasa. L'Administrateur Directeur Général ai, Paulin Lukusa Mudiayi s'est adressé au personnel, en présence des membres du Conseil d'Administration de la MIBA.



● SACIM-MIBA SA, un Protocole d'accord dans la vision du Chef ...

(suite de la page 6)

de pas des porte, à la MIBA ainsi que l'ouverture à l'actionnariat, en vertu des dépenses effectuées pour les études et recherches géologiques menées et exécutés par les géologues de la Minière du BECEKA. Comme on peut le constater, ce retour à la légalité et à la légitimité clôt le débat sur le caractère d'expropriation qui entachait ce contrat de Société. Cette nouvelle ne peut, une fois de plus, manquer de réjouir la MIBA et son personnel qui récupéreront une bouée d'oxygène dont ils étaient privés provenant des activités de la SACIM sur son gisement kimberlitique de Tshibue. Ce bonus contribuera à la segmentation des moyens d'action qui faisaient défaut aux dirigeants de la MIBA SA pour faire basculer l'Entreprise en difficultés techniques et financières vers des horizons meilleurs. Il y a opportunité de financer la production et faculté de dégrever de la dette sociale !

Ce qu'il faut souhaiter, c'est qu'autant la MIBA n'a pas tenter d'asphyxier la SACIM, parce qu'elle a généré l'emploi pour la population; autant la SACIM se gardera de bloquer cette opportunité de la MIBA à pouvoir jouer le processus vers une mise en train des décisions prises sous la houlette du Ministère des mines rôle, en vue de lui permettre de jouer le rôle attendu d'elle par la Nation congolaise.

L'aboutissement de ce dossier prouve que l'Etat se désengage des Entreprises de production et que Félix Tshisekedi n'est pas assoiffé d'argent; que par contre il a des solutions durables pour la relan

ce effective des Entreprises du Portefeuille de la RD Congo. Ce protocole d'accord vient enfin accroître les opportunités de la relance de la MIBA, en s'ajoutant à d'autres mesures favorables, qui sont notamment : l'inscription au budget national de l'exercice en cours de USD 145.000.000, en faveur de la Société MIBA; la récente certification d'une créance due à la MIBA par l'Etat congolais de l'ordre de USD 8.000.000, qui rallonge la créance locative sur laquelle la MIBA compte énormément, pour désintéresser ses retraités de 2018, 2019, 2020 et 2021. Et il n'est un doute pour personne que les fonds propres, à encaisser, serviront de caution, face aux investisseurs intéressés et de garantie de la capacité de rembourser les prêts, pour les bailleurs des fonds. A présent, la balle est dans le camp de tous ceux qui détiennent la clé de l'une ou l'autre solution, en vue de soutenir et d'accompagner le Chef de l'Etat dans sa vision de pouvoir créer plusieurs emplois pour la jeunesse congolaise. Pour cela, la MIBA SA a besoin de dirigeants et d'un personnel qui connaissent effectivement la MIBA et qui se passionnent de la reprise de ses activités de production. Le recouvrement des fonds liés à ce protocole, dépendra des échéanciers ou de la bonne volonté des parties. Au regard de la qualité des personnes impliquées dans la réalisation de cet accord, personne n'a intérêt à noyauter ce travail abattu par la commission dont la compétence des membres est reflétée par la qualité du Protocole d'accord signé par les parties.

Jean Flory KB



Le Chef de l'Etat en visite à la SACIM. L'accomplissement de sa décision annoncée lors de l'adresse à la population de Mbujimayi. Il est accueilli, à gauche, par les autorités de la SACIM en présence de la Ministre des Mines. (photo d'archives)

Réflexion faite

Grâce à la résilience de son personnel, jusqu'ici, la MIBA a résisté avec sagacité à sa disparition !

(Cléo Kamunga Mbowa)

Parler de la résilience d'une Entreprise et de son personnel suppose mettre en filigrane les moments de chocs, les effets pervers subits et aussi la capacité, les stratégies à mettre en place mieux les atouts dont dispose l'entité pour se remettre d'une crise, d'un moment difficile.

Le concept résilience est souvent rattaché à la capacité d'un individu, d'une communauté, d'une Entreprise, d'une entité voire d'un pays de lors que confronté à des chocs, des défis inhérents à sa vie, sa gouvernance ou son parcours. C'est cette capacité pour un individu à supporter psychiquement les épreuves de la vie et qui lui permet de rebondir, de prendre un nouvel envol après un traumatisme. Depuis, le concept a été étendu à d'autres secteurs : économique, social, santé, Entreprises considérée comme personne morale.

En économie, selon Rob Hopkins, il est employé pour désigner la capacité de l'économie ou d'une zone économique à résister aux chocs et aussi à surmonter rapidement les perturbations économiques qui en sont les conséquences. Un médecin traitant dira de son malade qui, après une longue maladie, qu'il est résilient à partir du moment où les signes vitaux se multiplient et que le malade se remet de sa maladie.

Vu sous cet angle, la résilience n'est rien d'autre que l'endurance, la force, la résistance. Dr Dennis Charney énumère les facteurs qui soutiennent la résilience. C'est l'optimisme, le sens de la moralité, la spiritualité, l'humour, le fait d'avoir un modèle, le soutien social, la capacité à faire face à sa peur, le fait d'avoir une mission. Le concept « résilience » pris dans le contexte de la MIBA SA et de son personnel a tout son sens et ne s'écarte nullement de ce cadre dans la mesure où dans l'histoire récente de la MIBA, il est noté des perturbations socio-économiques qui sont des véritables chocs ; des chocs qui ont impacté sa marche et dont les impacts sont encore visibles de nos jours. Ces chocs aux effets pervers qui ont marqué la marche de la Société ont indubitablement, par acteurs interposés, ralenti par moment son chevauchement du fait de certains acteurs, de

manière inconsciente ou délibérée d'une part ou suscité des comportements, des attitudes positives pour pouvoir les atténuer, les juguler en façonnant de son génie créateur une plateforme auréolée des stratégies permettant un rebond. Les chocs les plus marquants commencent en 1997 lors de l'effort de guerre consenti dans le cadre de la libération du pays. L'on se rappellera que suite à ce choc socio-économique, MIBA SA a non seulement connu le départ précité de sa main-d'œuvre expatriée mais encore qu'on a assisté à des scènes de pillage de son outil de production, le vol de sa production, l'expropriation de ses importantes réserves de gisement de Senga Senga et surtout le gisement kimberlitique de Tshibue qui fut inscrit au programme minier quinquennal. En effet, toutes ces perturbations ont, par voie de conséquence, eu de graves répercussions sur la gestion de la Société : perte de sa capacité de la capacité d'investissement sur fonds propres, déséquilibre de ses états financiers.

Comme si cela ne suffisait pas, survint la crise économique de 2008 consécutive au choc subi suite à la crise immobilière aux Etats-Unis d'Amérique ; crise qui s'est rapidement étendue sur d'autres continents comme une trainée de poudre entraînant l'une de graves crises économique que le monde ait connue.

Pour la MIBA SA, le cours de son produit principal qu'est le diamant dégringole, le fonds de roulement se dilue, la dette sociale envers le personnel et les principaux fournisseurs s'envole. Sous d'autres cieux, ces événements qui sont des chocs auraient commandé la mise de la clé sous le paillason. C'est alors qu'il faut parler de la résilience de la MIBA et de son personnel. Celui-ci a su, bien que gravement affecté, tirer petit à petit l'épingle du jeu en développant des capacités à rebondir, à se reconstruire après un moment difficile, à se dépasser, à s'accrocher, à ne jamais baisser les bras. De piliers qui ont bravé la tempête et qui ont alimenté la bravoure du personnel il faut noter les secteurs de l'enseignement et de la santé

Suite à la page 14

Réflexion faite

Grâce à la résilience de son personnel... (suite de la page 13)

qui ont fait preuve. Pendant toute la période de vaches maigres, la Société a continué à assurer les soins de santé, a fourni le logement et garanti l'enseignement aux enfants du personnel qui sont de principales charges incontournables pour tout travailleur. Cela a été rendu possible par la mise en place d'une partielle autonomisation de ces secteurs leur permettant de gérer des fonds générés par leurs activités. Sans ces stratégies salvatrices, on aurait déploré la montée de l'analphabétisme, de la médiocrité. Les formations médicales et l'enseignement MIBA sont restés plus performants en maintenant toujours plus haut l'emblème de l'excellence comparativement aux autres structures implantées dans la Province.

Après moult tergiversations, tâtonnements en misant sur une expertise externe de la classe dirigeante, le personnel, sous la houlette de la Délégation syndicale, s'est ressaisi en prenant l'initiative de proposer aux Hautes Instances du pays, une solution à l'interne, une classe des enfants maison. Celle-ci est simple et comporte beaucoup d'atouts. Elle puise sa force dans l'amour de cet Alma mater, cette vache au lait qui a porté depuis de décennies de milliers des vies aussi bien en son sein qu'en dehors sur l'ensemble de la Province. La force de cette expertise interne s'enracine dans la maîtrise des paramètres de gestion, dans la riche expérience et maîtrise des spécificités techniques du terrain.

Pour les gestionnaires aux commandes, sous la houlette de Paulin LUKUSA MUDIAYI, le défi à relever est énorme mais la détermination est farouche. Il s'agit d'une épreuve, celle de prouver que la solution à la problématique de la relance de la MIBA ne pouvait être trouvée ailleurs qu'en son sein. Voilà qui explique l'adhésion de l'ensemble du personnel aux actions menées par l'équipe dirigeante actuelle dans un contexte qui suscite de jalousie aussi bien en interne qu'à l'externe.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. Deux mois après plus de dix ans d'arrêt de la production, l'on salue la réouverture des routes de mines au Polygone sur lesquelles la broussaille avait repris le règne. Comme dans un rêve, le premier carat de diamant issu de la production bien qu'avec les moyens de bord tombe dans la gibécère

au grand soulagement du personnel et au grand étonnement des pessimistes qui ne juraient que par la fermeture pure et simple de la MIBA. La main-d'œuvre experte qui avait quitté au fort de la crise revient bien sûr pour n'avoir pas trouvé mieux ailleurs. L'effervescence notée suite à cette sortie timide du « coma » est la résultante de la confiance réciproque dirigeants et personnel et de la ferme volonté du Chef de l'Etat et du Gouvernement de la République à pouvoir accompagner la MIBA SA, poumon économique du Grand-Kasaï.

Et comme dans toute réussite, là où les uns ont laissé leurs plumes, sur l'autre rive s'installe un camp avec comme objectifs, saper toutes les actions menées et faire perdurer la galère du personnel pourvu qu'on en tire des dividendes. Une campagne s'intensifie depuis un certain temps à la faveur des dénonciations non fondées, de perversions de la vérité, des atteintes à la personnalité des dirigeants de la MIBA.

Au nombre de ces aigris se sont joints des experts gestionnaires sur papier qui, au vu de leur profil ou moralité, ne sont pas du tout mieux étoffés que d'autres. Ils ont pourtant cet avantage que, d'ailleurs, on peut leur concéder, d'avoir été lecteurs dans de bonnes bibliothèques de la planète mais potentiellement ils sont incapables de prouver une expérience de terrain. Faut-il le souligner, dans un avenir relativement proche, le personnel MIBA a assisté à un ballet d'experts de tout bord qui ont défilé à la tête de l'Entreprise et dans l'ensemble une valeur capitale, une mission, facteur de résilience, leur manquait ; l'appropriation du destin commun de la MIBA et de son personnel, celui de laisser à notre progéniture une Entreprise forte, prospère et génératrice de plusieurs emplois directs et indirects.

Ainsi la résilience du personnel, à la base de celle de l'Entreprise, est soutenue par ce devoir sacré de voir une MIBA SA jouer, à l'instar de la Gécamines au Grand Katanga, son rôle d'acteur économique majeur dans le Grand-Kasaï, au travers de la diversification de ses activités et l'assainissement de sa zone économique aux fins d'attirer de nombreux investissements ■

MIBA au jour le jour

Merveilles et preuves de notre vitalité !

La MIBA SA a traversé des difficultés qui, n'eût été la résilience de son personnel, serait effacée de la carte du Portefeuille. Elle peut avoir changé de gérant ou de propriétaire, mais elle existe encore et toujours comme personne morale ! Ce qui fait penser au livre : "Diable et le Bon Dieu" de Jean Paul Sartre, dans lequel l'existentialiste athée désarmé, a consigné cependant : "J'ai tué Dieu, mais son cadavre m'ennuie". Pour ceux qui ont tué la MIBA, c'est pareil ! Sa résilience confond ses ennemis qui ne savent pas dans quelle poubelle ils peuvent bien jeter les 100.000.000 de carats de diamants contenus dans les gisements de la MIBA; ses 800.000 hectares de terres, ses résidences, ses immeubles scolaires et hospitaliers ses créances certifiées... les services qu'elle rend à la population... sa Centrale hydroélectrique et ses installations de loisir ?



Vue du Massif 1. Ce gisement est le plus important de 13 massifs kimberlitiques MIBA. Son contenu est estimé 50.000.000 carats pour la profondeur prospectée ! Selon l'Ir Mfuamba Tchobobo, il est exploitable pendant 25 ans pour USD 100.000.000/an !



Vue salle d'évaluation. Equipée et viabilisée, cette salle répond au standard et fiabilise l'évaluation de notre diamant.



Ecole maternelle : construction de nouvelles salles de classe, ramenant la capacité de l'école à plus de 400 petits.



Laverie de Dilege. Fruit d'une vision salvatrice des années 90. Le montage de la deuxième chaîne ramènera sa capacité, de 75 à 150 tonnes/H. Le coût global de réalisation est de USD 1.200.000.



La Direction Générale. n°4, avenue de la Coopération



La salle des réunions. Au fond, le trombinoscope qui reprend les figures de principaux dirigeants depuis 1960.



La minoterie MIBA. Elle fait la joie des ménagères.



Centrale hydroélectrique de Tshala. Malgré ses difficultés, elle est la principale source d'énergie électrique à Mbujiayi.

Echos de la Province

L'élection du Gouverneur du Kasai-Oriental à 100% des suffrages exprimés ! Quelles perspectives pour la MIBA SA !

(Correspondance particulière)

Toute élection connaît un discours de campagne, présentant un plan d'action. Celui-ci est une fiction qui émane rarement du logos du candidat lui-même. C'est généralement, un marketing dit politique, œuvre des hommes du candidat qui, après analyse sociologique, géopolitique et tactique conviennent d'une stratégie de campagne, faite d'images et du verbe. Celle-ci peut être spécifique, taillée sur mesure ou inspirée par des modèles qui se seraient avérés efficaces ou presque dans des circonstances précises de temps et de lieux ! Enfin, entrent en jeu piège et soif du pouvoir pour le pouvoir ou pour les faveurs qu'il offre, surtout lorsque les hommes du candidat ne rêvent qu'à se retrouver, après la victoire de leur poulain, dans les arcanes du pouvoir; question de récompenser le travail de campagne électorale en oubliant très vite qu'une fois élu, le Gouverneur devient le Chef de tous, sans distinction d'appartenance politique, biologique ou autres. Aujourd'hui, pour être plus direct, la crainte partagée par d'aucuns, réside dans le fait que les discours de campagne prononcés par des candidats gouverneurs dont la teneur est amplifiée par les courtisans, ne font aucune allusion aux problèmes spécifiques et récurrents de la gouvernance



Monsieur **Patrick Mattias KABEYA MATSHI ABIDI**, nouveau Gouverneur du Kasai-Oriental (à gauche) et Madame **Joly KALENGA KABONGO**, Vice Gouverneure (à droite). Un duo de l'espoir ? Wait and see.

courante. courante de la Province. Il s'agit entr'autres de l'envahissement des concessions de la MIBA SA, sous l'œil impuissant des autorités politiques et ministérielles locales dont la tendance semble se confondre avec une subliminale complicité ! Est-il vraiment nécessaire d'être aveugle, au point de ne pas réaliser que les concessions de la MIBA sont les 80% des actions de l'Etat dans cet actionnariat; que les fonds pour cette Entreprise ciblée par la vision du Chef de l'Etat comme soubassement de la création des emplois et du rétablissement de la vie socio-économique locale, ont été inscrits dans la Loi Budgétaire de l'exercice 2022; que dans la vision du Chef de l'Etat et sous le regard du Ministère des Mines, le Protocole d'Accord signé sur l'exploitation de mine

de Tshibue depuis plus d'une décennie, par la Société d'Anhui Congo d'Investissement Minier "SACIM", rétablit la MIBA dans des droits aux implications économiques et financières combien bénéfiques ?

Face à cet enjeu, il y a lieu de s'interroger sur ce que serait l'attitude de nouvelles autorités provinciales, face à la problématique de la protection des concessions foncières et immobilières de la MIBA aujourd'hui envahies ce, sachant que la Loi BAKAJIKA statue que le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat ? Que ferait donc, en définitive, l'actuel Exécutif provincial ? Irait-il à l'encontre de la de cette disposition Loi Bakajika et de la vision du Magistrat Suprême, sur la survie de la MIBA ? (lire suite à la page 17)

Echos de la Province

L'élection du Gouverneur du Kasai-Oriental... (suite de la page 16)

de l'Espace Kasai, en vue d'endiguer l'exode des bras et des cerveaux valides vers d'autres contrées de notre pays ? Nous pensons que non ! Les candidats peuvent avoir tous perdu de vue ou évité d'aborder les questions pertinentes qui vont à l'encontre des Codes Foncier, Minier et ainsi que le Code des Investissements dont

mat des affaires en RDC. Comment réagiraient Patrick Matthias Kabeya Matshi Abidi et Joly Kalenga Kabongo, face à l'envahissement des concessions MIBA; à la recrudescence du phénomène suicidaire au polygone minier; à la destruction des lignes électriques industrielles par les inciviques sans loi ni foi qui entendent faire échec, non seu-

de production de la MIBA, mais surtout priver à Félix Tshisekedi le discours de sa victoire au second mandat en 2023, appelée de tous les vœux par d'aucuns compatriotes. La balle est dans le camp de l'Exécutif Provincial.

Réflexion envoyée à la Rédaction par *Mutambayi Tshintu*, Gradué en Français latin, Conducteur de taxi moto à Mbuji-Mayi.

**MESSAGE DE FELICITATIONS A LEURS EXCELLENCES,
MONSIEUR MATTHIAS KABEYA MATSHI ABIDI ET MADAME JOLY KALENGA KABONGO, RESPECTIVEMENT GOUVERNEUR ET VICE GOUVERNEURE DE LA PROVINCE DU KASAI-ORIENTAL**

.....

Au nom du Conseil d'Administration, de la Direction Générale ainsi que du vaillant personnel de la Société Minière de Bakwanga, « MIBA SA », nous avons, à l'occasion de votre brillante élection en qualité de Gouverneur et de Vice-Gouverneur de la Province du Kasai-Oriental, l'honneur de vous présenter nos vives et très sincères félicitations.

C'est sans nul doute qu'avec votre avènement à la tête de cette Province, une nouvelle ère empreinte de convivialité et de meilleurs rapports entre la Société MIBA SA et la Province s'ouvre devant nous, pour concrétiser la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO et son engagement à relancer ce pilier économique incontournable dans le développement du Grand Kasai.

Fort de vos qualités d'homme et de femme rompus ; nous demeurons convaincu que les nombreux défis qui vous attendent face aux attentes de notre population notamment l'accompagnement de la Province dans les efforts de relance de la MIBA SA seront levés pour enfin gagner un pari ; celui de l'épanouissement des fils et des filles de cette grande contrée.

Pour notre part, nous implorons l'Eternel DIEU TOUT PUISSANT, pour qu'Il daigne vous combler de sagesse, de courage et de détermination, valeurs déterminantes pour la réussite d'un brillant mandat à la tête de la Province du Kasai-Oriental.

Fait à Mbuji-Mayi, le 16 mai 2022.

Pour la Société Minière de Bakwanga "MIBA SA"

Paulin LUKUSA MUDIAYI KALONJI

Administrateur Directeur Général Ad Intérim.

Solidarité nationale

la Fondation KASALU a fait un don de plusieurs tonnes de maïs à la MIBA !

Déterminée à apporter sa pierre en vue de sortir le personnel MIBA de la précarité, suivant le leitmotiv de son fils Félix Antoine TSHISEKEDI, maman Marthe KASALU, mère biologique du Président de la république et Chef de l'Etat a, par le biais de sa fondation qui porte son nom, fait le don de plusieurs tonnes de maïs à la Minière de Bakwanga (MIBA).

Ce maïs a été moulu par les soins de la Minoterie MIBA et redistribué au personnel A la Division de l'Administration et de la Rémunération du Personnel MIBA.

Ce geste de charité et d'humanisme est venu redonner de la joie et du sourire aux travailleurs qui se rappellent les meilleurs moments où la distribution de cette denrée était régulière et renforçait leur bien-être. Plus de 2000 agents ont bénéficié de cette manne tombée au nom de la solidarité nationale.

L'accomplissement de cette offre a été possible par le truchement de l'Administrateur Directeur Général ai Paulin LUKUSA, lui qui, ayant visiblement intériorisé la pratique du "peuple d'abord" et compris que sans le personnel, la machine ne peut donc tourner, s'est personnellement engagé à toquer à la porte de maman Marthe KASALU afin d'obtenir cette ressource.

Il y a lieu de rappeler que cette offre n'est pas la première à la MIBA. L'épouse du feu Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA a posé le même geste, en remettant 3000 sacs de maïs convertis en farine au personnel MIBA les mois passés. Coïncidement avec le mois de la femme, laquelle femme reconnaît la valeur de la farine, les mamans MIBA ont loué et exprimé leur gratitude à l'endroit du Chef de l'Etat, Félix Antoine TSHISEKEDI, à

l'Administrateur Directeur Générale ai Paulin LUKUSA ainsi qu'à toute son équipe pour les efforts déployés jusqu'ici. Dans leur adresse, les ménagères MIBA appellent les autorités tant nationales que régionales, d'emboîter tant soi peu ses pas, qui traduisent le bien-être universel et le sens du patriotisme.

Cette disposition du cœur qui a caractérisé cette bonne samaritaine de venir en aide au personnel MIBA, en leur donnant la joie longtemps perdue, est un geste explique non seulement le sentiment philanthropique de sa part mais aussi l'incarnation de la vision du Chef de l'Etat de voir le personnel MIBA accéder à une meilleure vie sociale.

FREDDY KABUYA.

Un peu d'humour !

Non, y'a pas plus bête que Juda.
Quelqu'un qui transforme l'eau
en "vin", tu le trahi.



' Kuambilangana mutudi
ki m'bulanda
kufua"



Tshiminyi



L'Afrique ce comme ça
les blancs avance toujours

Page pédagogique

L'Enseignement MIBA, hier et aujourd'hui.

L'Enseignement, en tant que propriété de la Société Minière de Bakwanga, dépend du Département des Grandes Divisions, lequel relève directement de la Direction Générale. Débuté en 1946, par la convention entre les Pères de Scheut de Belgique et la FORMINIÈRE, ancêtre de la MIBA, en passant par la création de l'école secondaire professionnelle en 1955 et à celle de l'École Secondaire Technique de la Kanshi en 1998, l'Enseignement à la MIBA totalise aujourd'hui 76 ans d'âge !

Au plan structurel, cette entité est dirigée par un chef de division secondé par trois chefs de services : le chef du Service Pédagogique et Administratif (SPA), la cheffe du Service Inspection Pédagogique (SIP) et le chef du Service ESGTK. La D.ENS compte une école maternelle, treize écoles primaires, une école de couture et une école secondaire à deux cycles : un cycle long avec cinq options (Chimie-Biologie, Electronique, Math-Physique et Pédagogie générale) et un cycle court professionnel organisant les filières suivantes : coupe et couture, Esthétique et coiffure, Agriculture, Construction et Mécanique. La division de l'enseignement a pour mission d'assurer un enseignement de qualité aux enfants allocataires du personnel MIBA ainsi qu'aux enfants non MIBA.

Comment sont-elles gérées les écoles MIBA ? Toutes sont des établissements privés agréés. Et il est à noter, sur pied de l'article 77 de la loi-cadre Numéro 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National, instaurant la gratuité de l'éducation de base ne s'applique pas aux établissements privés agréés, et donc pas aux écoles MIBA.

En ce qui concerne son évolution à travers le temps,

l'enseignement à la MIBA remonte à 1946. Il est âgé de 76 ans aujourd'hui. Le fil de son histoire se présente de la manière suivante :

En 1946, il y a eu signature d'une convention entre la Société internationale forestière et minière du Congo FORMINIÈRE et les Pères missionnaires de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (CICM) de Scheut (Belgique). Le premier missionnaire de CICM à arriver à Malandji (Luluabourg) fut le père Émery Cambier ; le 14 novembre 1946 et le 7 décembre il s'installa sur la colline de Mikalayi où fut célébré le 8 décembre 1946 le Saint sacrement de messe pour la première fois. L'année 1946 est donc celle de la création des premières écoles primaires à Bakwanga. Ces écoles étaient jadis installées dans la concession du polygone minier, dans ses anciens camps des travailleurs nommés Kananga, Lusambo, Kabinda et E/Ville (Elisabethville). Ce dernier était le camp des évolués. Des clauses de la convention signée entre la Forminière et les Pères de Scheut, la gestion administrative et pédagogique fut confiée à ces derniers.

Quant à la Forminière, elle n'en assurait que la charge financière. Les premiers gestionnaires furent : Père Paul (Superviseur de toutes les éco-

Les Pères René Licot, Edouard Baethen, Brouckx, Frederix et Etienne Steward étaient chefs d'écoles (directeurs d'écoles). Avec l'intensification de l'exploitation des gisements diamantifères au Polygone, il y eut un transfert progressif des écoles du polygone minier vers les nouvelles cités des travailleurs construites à l'initiative de Jules Baudine. Il s'agit de Baudine I (Nyongolo), Baudine II (Kashala Bonzolu), Baudine III (Tshikapa), Baudine IV (Tshikisha). D'autres écoles ont été créées sur les chantiers de la Société situés en dehors de Bakwanga à Tshiala, Tshimanga (Mukongu) et Tshibue.

En 1955, la Forminière crée une école secondaire professionnelle pour la formation des mécaniciens, charpentiers, électriciens et maçons sous la direction du Père Jules. Cette école fonctionnait dans les bâtiments qu'occupe aujourd'hui le Collège Episcopal Saint Pierre (Dibwa dya Bwakana). Il faut signaler que les enseignants congolais faisaient partie du personnel de la société, mais rémunérés suivant le barème salarial des fonctionnaires de l'État ; qui était très avantageux à l'époque. L'accession de notre pays à l'indépendance a été suivie par des désordres de tous genres : la mutinerie au sein de l'ANC (l'Armée Nationale Congolaise), la séces- (suite à la page 20)

L'Enseignement MIBA, hier et aujourd'hui (suite et fin)

sion du Katanga, la proclamation de l'autonomie du Sud-Kasaï, les rébellions, les guerres entre la MIBA et le Diocèse de Mbujimayi. La MIBA cède alors au Diocèse des écoles et des enseignants qui cessent d'être personnel de la MIBA. Toutefois cette dernière continuera

d'assurer les soins de santé, le logement et la distribution des vivres de base gratuitement et d'allouer des subsides au Diocèse pour le paiement des salaires des enseignants. Par le truchement du Bureau de l'Enseignement Catholique (BEC), le Diocèse reçoit aussi de l'État des subsides pour le fonctionnement et la rémunération des enseignants mécanisés. Il s'en suivra plus tard, l'étatisation des écoles privées, notamment les écoles catholiques y compris celles de la MIBA. Cette nouvelle donne amènera à la révision de la convention et à son adaptation aux nouvelles circonstances. Désormais, le Diocèse va gérer sous le contrôle de l'État par le biais de la Division Régionale de l'Éducation Nationale.

En 1976, sur instruction du Pouvoir organisateur de l'Enseignement au niveau national, la MIBA reprend ses écoles.

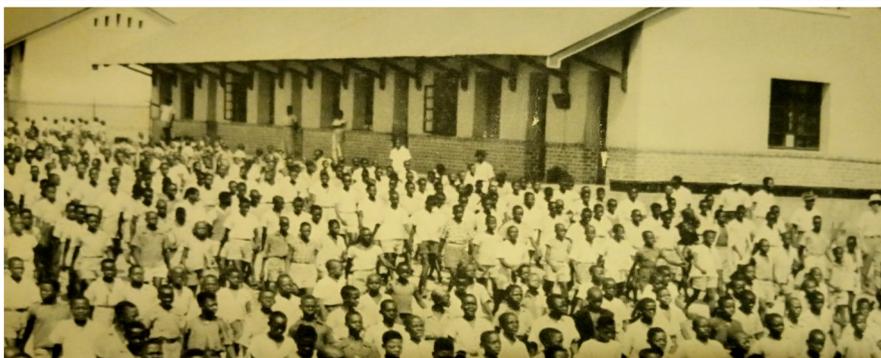
(cfr. La Note S. numéro 0421 du 12 juin 1976). La MIBA va signer des contrats de travail avec les enseignants, mais ces derniers gardent le barème salarial de l'Éducation Nationale dans le respect de la circulaire portant numéro EDN/ECE/001/2610/75 du 11 septembre 1975 portant interdiction aux promoteurs des écoles privées de fixer des barèmes spéciaux pour les enseignants.

A cette époque, les enseignants étaient mieux payés par l'État, leurs salaires étaient supérieurs à ceux des travailleurs de la MIBA, situation qui se renversera plus tard avec le dysfonctionnement de l'État congolais. Néanmoins, l'État continuera à verser les subventions qu'il donne désormais à la MIBA. Ce sont ces fonds qui ont été utilisés pour la construction des bâtiments du complexe scolaire Tshikisha III (Case).

En 1985, les enseignants furent partiellement intégrés à la MIBA après plusieurs années de revendication. Ils seront désormais payés comme tous les autres travailleurs de la MIBA, mais sans annuités (les indemnités d'ancienneté) ni promotion.

Le 15 octobre 1998 fut créée l'École Secondaire Générale et Technique de la Kanshi « ESGTK » (cfr. Arrêté ministériel numéro MINEDUC/CABMIN/EPSP/0116/98 du 15/10/1998 portant agrément d'une École Secondaire Générale Technique et Professionnelle de la Kanshi/MIBA).

En 2004, avec la mise en application du plan des carrières, le personnel enseignant sera totalement intégré dans la classification générale des Emplois de la MIBA et dans le Plan des carrières. Ainsi l'enseignant de niveau D6N ou D6N+ spécialisation en enseignement maternel fut intégré à la 5^{ème} catégorie (THQ), l'enseignant de niveau gradué (A1 ou G3) fut intégré à la 2^{ème} classe de la 7^{ème} catégorie (cadre de collaboration-C2), l'enseignant de niveau de licence : licencié agrégé ou agrégé (L2, L2A, LA) fut intégré à la 3^{ème} classe de la 7^{ème} catégorie (cadre de collaboration-C3). Les effectifs du personnel de la D.ENS s'élèvent à 252 agents dont 41 administratifs et 211 enseignants ainsi que 6885 élèves. **Joseph TSHIANANGA**, Chef de la Division de l'Enseignement



Mbujimayi. L'enseignement s'est construit autour de l'Église catholique



Bonzola. Don de la MIBA au clergé local